



AVIS D'EXAMEN PRÉALABLE

LE PUBLIC EST INVITÉ À SOUMETTRE DES COMMENTAIRES

Dossier de la CNER no.: 25UN049

Nom du projet: The “Kivalliq-Baffin Connector Marine Survey” projet
Nom du promoteur: Gouvernement du Nunavut
Type de projet: Autre Région: Kivalliq et Qikiqtani
Registre public: www.nirb.ca 126195
Date limite des commentaires: **Julliet 9, 2025**

PORTÉE DU PROJET:

Le projet proposé “Kivalliq-Baffin Connector Marine Survey” est situé dans la région de Kivalliq et Qikiqtani, couvrant les communautés d'Iqaluit, Kimmirut, Kinngait et Salliq (Coral Harbour). Le promoteur envisage de faire une étude marine le long du tracé proposé du câble à fibre optique Kivalliq-Baffin Connector, reliant les communautés d'Iqaluit, Kimmirut, Kinngait et Salliq à l'Internet haute vitesse. Le programme se déroulera du(de) July 2025 à October 2026, during the open-water season for about 35 to 45 days. Selon la proposition telle qu'identifiée par la CNER, les ouvrages et activités suivants s'inscrivent dans la portée du projet :

- Une étude marine le long du tracé proposé du câble de 1 050 kilomètres (km) avec un corridor d'étude compris entre 500 mètres (m) et 900 m de l'axe central du câble marin.
- Utilisation d'un navire de 50 m pour transporter jusqu'à 28 personnes afin de mener l'enquête marine
- Utilisation des hébergements et installations locaux à Iqaluit

Consultez en ligne le registre public de la CNER à l'adresse ci-dessous et recherchez le dossier no. **25UN049** de la CNER afin d'accéder aux informations et cartes du projet ainsi qu'aux formulaires de commentaires.

DEMANDES DE COMMENTAIRES

Vous êtes invité(e) à formuler vos commentaires à la CNER sur la potentialité du projet de :

- d'être la source d'importantes préoccupations publiques et, le cas échéant, pourquoi?
- d'être la cause d'importants effets socioéconomiques et écosystémiques négatifs et, le cas échéant, pourquoi?
- D'être la cause d'importantes répercussions négatives sur l'habitat des espèces sauvages ou sur les activités d'exploitation faunique des Inuit et, le cas échéant, pourquoi?
- d'éventuellement provoquer des effets négatifs hautement prévisibles pouvant être adéquatement prévenus/gérés par des techniques connues.

Les parties sont également invitées à recommander les mesures d'atténuation qu'elles jugent appropriées ainsi que de porter à l'attention de la CNER toute question d'importance liée au projet.

COORDONNÉES

La CNER a récemment lancé son registre public en ligne ; de ce fait, les parties concernées peuvent directement accéder aux informations du projet ou soumettre leurs commentaires à la Commission sur le site www.nirb.ca. Les commentaires peuvent toujours être directement envoyés par courriel à l'adresse info@nirb.ca ou par télécopieur au (867) 983-2594.

Si vous avez des questions ou besoin de précisions sur le projet proposé ou sur le processus d'examen préalable de la CNER, contactez Varun Nayak, Monitoring Officer, sans frais au 1-866-233-3033 ou par courriel à l'adresse vnayak@nirb.ca.